DECLARATION DU BURUNDI A LA 40ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

**LE 27 JANVIER 2022**

**ADOPTION DU DOCUMENT FINAL SUR L’EPU : OUGANDA**

**Merci Mr le Président**

Le Burundi salue la délégation ougandaise et la félicite pour la présentation de son troisième rapport national et les recommandations acceptées.

Le Burundi prend note des progrès enregistrés en matière de promotion et protection des droits de l’homme et la politique de tolérance zéro adoptée par l’Ouganda pour lutter contre la corruption. Nous l’encourageons à aller toujours de l’avant.

Le Burundi félicite l’Ouganda pour avoir adopté la loi sur la santé mentale visant à améliorer le traitement et la prise en charge des personnes atteintes de maladies mentales, ainsi que la loi sur le respect et la promotion des libertés des personnes handicapées.

Nous recommandons à l’Ouganda de redoubler d’efforts dans la sensibilisation du personnel des prisons et des détenus quant à leurs droits et obligations en matière de droits de l’homme.

Pour terminer, le Burundi souhaite pleins succès à l’Examen Périodique Universel de l’Ouganda.

**Je vous remercie !**